

La FDA a l'intention de publier de nouvelles directives concernant l'étiquetage pour que la description des éléments nutritifs du produit soit aisément compréhensible.

Dans le cas des denrées crues et le poisson, la FDA propose un étiquetage volontaire. Si ces dernières directives ne sont pas observées avant 1993 il est fort possible que ces denrées ne soient plus exclues de la réglementation qui s'applique à la plupart des produits transformés. La nouvelle loi devrait prendre effet en mai 1993 et selon la FDA, ces dispositions devraient coûter 1,5 milliards de dollars.

Dans le cas des produits légèrement acides ou acidifiés, il faut faire enregistrer les installations et le procédé de fabrication (FCE #) à la FDA, en s'adressant au bureau national, à l'adresse suivante:

U.S. Food and Drug Administration  
200 C Street S.W.  
Washington, D.C. 20204  
Tél: (202) 485-0112

#### La marque

C'est un mot, un symbole, un dessin, un slogan (ou le tout) qui caractérise et différencie le produit et qui peut, en le renouvelant de temps en temps, durer indéfiniment. Le droit à cette marque peut être la conséquence de l'usage ou sa déposition auprès des autorités américaines, en l'occurrence: le "U.S. Commissioner of Patents and Trademarks". Les compagnies canadiennes qui désirent déposer leur marque doivent nommer une personne qui réside aux États-Unis et qui recevra toute communication officielle. Tout renseignement complémentaire est disponible à l'adresse suivante:

The Commissioner of Patents and  
Trademarks  
Washington D.C 20231  
Tél: (703) 557-4636

#### Le code universel

Avec les nouveaux systèmes électroniques, nombreux sont les épiciers qui insistent que les symboles du code universel apparaissent sur l'emballage. Aussi est-il recommandé que les fabricants obtiennent leur numéros de code universel pour leur compagnie et leurs produits avant d'exporter aux États-Unis. Bien que l'inscription au Conseil du Code uniforme soit totalement volontaire, elle devient obligatoire pour obtenir le numéro du fabricant. Son coût est en fonction du volume des ventes. Pour tout renseignement à cet égard, les intéressés peuvent contacter l'organisation suivante:

Uniform Code Council, Inc.  
8163 Old Yankee Rd., Ste J  
Dayton OH 45458  
Tél: (513) 435-3870